

**Conseil de Quartier
Chapelle d'Élocques Dombrowski
Mardi 27 octobre 2015**

Présents : Michel Demuyter, Didier Denis, Alain Derozier, Henri Willemo, Véronique Léoni, Mélissa Menet, Danièle Wascheul, Marie-Louise Fessart, Béatrice Giménez.

Excusée : Jade Dupré

Absents : Johann Deloeil, Florian Thieffry, Noël Derain

Ordre du jour :

1. Politique de la ville : présentation de Samuel Bajou, chargé de projet

La politique de la ville a fait son entrée dans la politique communale l'an passé, deux quartiers entrant dans les politiques prioritaires, Dombrowski appartenant à la géographie prioritaire et regroupé avec le quartier des Sarts, concernant une petite partie de Mons. L'épine est intégrée dans le quartier de Lille Fives. Pour entrer dans le dispositif des politiques de la ville, il faut prendre en compte le revenu médian de la population. Avec ces critères, l'intégration des deux quartiers a pu être faite dans ce dispositif, la situation géographique et économique faisant d'eux des quartiers prioritaires. Le Conseil de Quartier connaît les femmes et les hommes composant notre quartier, avec beaucoup de personnes âgées, qui commencent souvent à être dépendantes. L'enjeu sur lequel la politique de la ville peut intervenir est qu'il est possible de changer la situation qui est connue, de quelles manières et surtout en s'appuyant sur quels réseaux.

2. Retour sur le diagnostic en marchant
3. Devenir de la Friche Brunel
4. Distribution de paniers par l'association « les Jardins dans la Ville ».
5. Questions diverses.

➤ **Politique de la ville : présentation de Samuel Bajou, chargé de projet**

Pour commencer ce conseil, les différents membres présents font un tour de table pour se présenter à nouveau, et dire les choses qu'ils attendent du Conseil de Quartier.

Samuel Bajou, qui travaille à la politique de la ville pour le Ville de Lille depuis 6 ans et maintenant pour Hellemmes, est l'invité de ce conseil de quartier. Travaillant sur ce sujet auparavant dans le quartier des Bois-Blancs à Lille, il est arrivé cet été sur le quartier de Lille Fives ainsi que sur Hellemmes. La nouveauté, c'est d'avoir un agent qui

travaille sur la ville de Lille et sa commune associée, apportant son expérience et son expertise à ce sujet.

La politique de la ville est quelque chose de nouveau pour Hellemmes, puisque cela a été mis en place il y a un an et demi. Cela a été de son aveu lancé tardivement et sans réelle concertation, dans l'urgence. L'idée principale de la politique de la ville, c'est d'y mettre de la cohérence et de la concertation, en lien avec les habitants des secteurs concernés et avec les services de la ville. C'est un dispositif qui veut aller chercher les personnes les plus fragiles et les plus isolées, afin de les faire sortir avec des actions un peu plus innovantes, en les raccrochant avec un vrai suivi professionnel.

Le Conseil Citoyen est une obligation dans le nouveau contrat de ville. Ce sont les habitants qui doivent s'impliquer dans la politique de la ville. Sur Lille, si cela avait été fait par quartier et sous quartier, cela aurait été injouable, donc il n'y aura qu'un seul conseil citoyen pour Lille, surtout qu'il existe également les conseils de quartiers, et le risque d'avoir un manque de lisibilité pour les habitants est trop grand.

Un nouveau dispositif voit également le jour à Hellemmes avec le Fonds de Participation des Habitants, avec l'idée que celui-ci ne peut pas être porté par une commune. Une association lilloise a été appelée afin de mettre ce dernier en place, avec pour mission surtout de recruter les conseillers citoyens, et grâce à une horde de service civique pour expliquer, pour sensibiliser. Une fois formé, le Conseil Citoyen demandera une phase de formation (prise de parole, etc.) avec comme idée d'impliquer le CC dans la future programmation du contrat de ville, en étant les premiers acteurs. Cela se fait doucement car c'est une grosse machine à mettre en route.

Mélissa Menet explique que l'idée d'avoir un Conseil Citoyen dans chaque quartier hellemmois pouvait être intéressante. Mais Hellemmes est une commune associée, avec moins de 18000 habitants. Ce n'est pas obligatoire d'avoir cette nouvelle instance, mais la commune le fait.

Samuel Baju reprend la parole pour expliquer que l'idée est d'associer les gens à la politique programmatique de la ville, et qu'il est possible de le faire avec les deux conseils de quartier d'Hellemmes. À la fin de l'année, la politique programmatique sera faite par Walid Hanna, Adjoint au Maire de Lille en charge de la politique de la ville, et peut-être Vivian Ringot pour Hellemmes, pour être par la suite présentée.

La programmation du contrat de ville est un dossier unique avec un appel à dossier fin juin ou début juillet. Le projet est ensuite présenté aux communes. Une fois validé, le dossier est transmis à l'État, qui dès le mois de mars pose question sur les projets retenus. Il faut une petite année pour que les dossiers soient entièrement validés. Les dossiers de l'année 2015 sont donc déposés pour des actions devant se dérouler en 2016.

Tout cela amène des moyens financiers supplémentaires pour la ville et les acteurs associatifs qui bénéficient de ces financements. Hellemmes fonctionne comme Lille, mais d'autres communes gèrent directement ces finances. D'où la nécessité de connaître le tissu associatif local, et faire en sorte qu'il y ait une complémentarité entre les associations et non pas une concurrence.

Dès l'an prochain, avec la mise en place à Hellemmes du fonds de participation des habitants, une enveloppe sera dédiée à Hellemmes (23 000 euros) pour des projets portés par habitants ou associations. Le FPH a un comité de gestion désigné en fin d'année, avec différents collèges selon l'origine géographique, et qui se réunira 10 fois par an en recevant les porteurs de projets pour financer ou non les micros actions. Le FPH est un outils qui permettra par exemple pour les fêtes des voisins d'avoir des fonds complémentaires pour des actions portées par les habitants (760 euros maximum) avec dossier simple à remplir.

Il faut que le FPH bénéficie aux habitants, et dès le 1^{er} janvier aux hellemmois. Il est possible aussi qu'une même action sur deux quartiers soit portée en commun sur les FPH des deux quartiers.

Mélissa Menet explique que l'an passé, pour l'organisation de la fête des voisins, là où l'initiative était portée par les habitants ou uniquement à destination des locataires des appartements LMH de la Chapelle d'Elocques, il a été proposé que cela soit porté par le Conseil de Quartier et ouvert à tout le quartier. Le Conseil de Quartier peut aussi vouloir mettre en place des initiatives avec certaines limites financières.

Samuel Bajou prend l'exemple du Conseil de Quartier de Lille Bois-Blancs, qui portait une action et demandait un financement au FPH, cela étant tout à fait possible. LMH peut aussi faire la demande.

Le Fonds de Participation des Habitants est, en termes d'organisation, co-animé entre le chef de projet et un chargé de mission, et seuls les habitants du comité de gestion votent. Une fois mis en place, ce serait bien de faire une information aux habitants avec le chargé de mission recruté récemment. Le FPH est très connu dans les quartiers lillois et fonctionne très bien.

La Présidente du Conseil de Quartier revient également sur le fait que ce serait intéressant que l'ensemble des conseillers de quartier puissent bénéficier d'une réunion de présentation, pour les cinq conseils de quartier. Cela leur permettrait aussi de se voir au sein d'une seule et même réunion hellemmoise.

Samuel Bajou note quant à lui que Frédéric Marchand a décidé que le FPH soit à l'échelle hellemmoise, ce qui induit que les associations et les habitants qui ne sont pas en zone prioritaire pourront bénéficier du FPH. De plus, l'enveloppe de 23 000 euros n'est pas une petite enveloppe, et il faudra des personnes au sein du FPH qui soient responsables.

Véronique Léoni demande si les CCI seront portés par les FPH, et dans le cadre de la politique de la ville, s'il est possible d'avoir un exemple de projet. Ce à quoi Samuel Bajou explique qu'ils seront portés par l'association lilloise des FPH. Par exemple, avec un projet porté par l'association Les Jardins dans la Ville, c'est un dossier qui peut être porté avec un dossier au FPH ou dans la politique de la ville. C'est une action qui travaille sur le bien vivre ensemble. L'idée est de s'occuper de ces jardins et qu'après, d'autres dynamiques soient portées. L'idée est d'associer des personnes qui sont isolées, de les faire sortir et de participer à la vie de leur quartier et de leur commune.

Pour Michel Demuyter, on avait l'impression d'être mis de côté. Aujourd'hui, il faut que tout le monde soit là pour amener réellement des réponses.

Samuel Baju assure que tout sera mis en œuvre pour essayer de recréer une dynamique avec les habitants. Dans la politique de la ville, il faut une coordination entre les différents acteurs et une complémentarité des différentes actions.

Mélissa Menet donne un second exemple avec un deuxième projet qu'est l'artothèque. L'Inventaire a déposé un projet dans cadre de la politique de la ville qui a été retenu, intitulé « Les Sarts », avec les Jardins dans la Ville et LMH sur la question des jardins et l'appropriation par habitants de leur quartier. La directrice de l'Inventaire explique que l'artiste qui a voulu se balader sur le quartier pour le visiter a demandé un plan du quartier des « sarts », mais la mairie a répondu que le quartier n'existe pas !

Samuel Baju donne un autre exemple avec l'association Paroles d'Habitants qui fait un diagnostic en marchant. Cette association a l'habitude de faire cela en lien avec les bailleurs, avec différents habitants. Elle regarde les modes de déplacement, fait le tour du quartier et remonte les problèmes avec un retour aux élus concernés pour voir s'il n'y a pas des choses qui peuvent être améliorées. Ce sont ces petits acteurs qui permettront d'avoir une vision sur ce qui embête les gens au quotidien.

Des éléments seront envoyés aux conseillers de quartier pour en savoir encore plus sur les différentes actions possibles dans le cadre de la politique de la ville et pour présenter très concrètement ce qu'est la politique de la ville.

➤ **Retour sur le diagnostic en marchant. Retour rapide sur les problématiques rencontrées pendant cette petite visite.**

Didier Denis prend la parole pour établir un compte rendu de cette opération. Les conseillers se sont d'abord arrêté rue Pierre Curie, pour ensuite voir une allée où un dépôt d'ordures était présent, ainsi que l'état des garages, des fois très délabrés. Monsieur Denis en a discuté avec un médiateur de LMH, ce dernier lui affirmant qu'un portail serait mis rapidement.

La particularité de ce secteur pour la Présidente du Conseil de Quartier est qu'il y a plusieurs garages, certains appartenant à LMH, d'autres à des particuliers, donc il y a des questions à régler sur le fait d'accéder aux garages concernés. La difficulté est qu'il y a un grand renfoncement et cela prête aussi aux squattes. Dans un premier temps, il faudrait fermer les garages avec les portes défoncées. Le Maire est déjà intervenu régulièrement sur cette question, des habitants s'en inquiétant. Très prochainement, d'ici 15 jours, une rencontre avec LMH sur d'autres sujets doit avoir lieu, mais cette question sera évoquée, et notamment la sécurisation des garages et la pose d'un portail d'accès.

Pour Mélissa Menet, le passage d'Esterra ne se fait pas à la minute dès qu'ils sont appelés et ils ne peuvent pas donner une amplitude plus large que ce qu'ils donnent.

Avec la question des jardins, Samuel Baju revient sur le fait que le but n'est pas que de faire un jardin, mais de prendre en main tous les problèmes liés à la propreté, avec de la sensibilisation notamment.

Sur les questions de propreté, le travail avait été fait le matin précédant la marche, un travail exceptionnel. Cela démontre malgré tout que ce passage ne règle pas le problème. Parfois, on peut se poser la question symbolique avec le dépôt de benne pour mettre les débris laissés dehors.

Michel Demuyter demande quant à lui si le fait de verbaliser certaines personnes ne changerait pas les choses ? Car les gens se moquent de la propreté.

Les conseillers de quartiers hellemmois ont la chance d'avoir Sébastien Duhem, Président du Conseil de Quartier de Lille Fives et conseiller municipal délégué à la propreté, qui est très disponible pour les questions de propreté.

Mélissa Menet a échangé à ce sujet avec Sébastien Duhem. Il a expliqué qu'une sensibilisation aux habitants en porte à porte avait été faite sur une matinée, et notamment les containers laissés dehors. Pendant une semaine, il y a eu une campagne de sensibilisation, les habitants étaient prévenus, et puis, au bout de deux ou trois semaines, une campagne de verbalisation était opérée, avec des titres de recette émis et des procès verbaux pour les habitants récalcitrants. Il a également annoncé qu'avec une mutualisation des équipes, il y aura la présence d'une personne assermentée sur Hellemmes pour dresser le PV vers le contrevenant.

Il peut cependant y avoir des contestations, et dans ces cas, ce n'est pas la collectivité qui gagne. Et donc comme l'indiquait Michel Demuyter, dans peu de temps, dès le 1^{er} janvier 2016, une norme européenne proscriera les sacs plastiques pour les poubelles. L'idée derrière pour remplacer sera les containers collectifs. En même temps, les bennes enterrées sont aussi régulièrement des endroits de dépôts sauvages.

Michel Demuyter répond que ce n'est pas en changeant les modes de dépôts que les habitants deviennent responsables pour autant...

Didier Denis affirme de la même manière que Sébastien Duhem est contre les containers ils sont toujours susceptibles d'amener des dépôts sauvages.

Mélissa Menet demande si, d'ici le prochain le conseil de quartier, il serait possible d'élaborer une liste d'endroit pour mettre des présentoirs de sachets pour animaux.

Didier Denis ajoute ensuite qu'il existe aussi les problèmes liés aux pigeons. Mélissa Menet répond que ce problème est lié aux personnes nourrissant les pigeons, et qu'il est possible de verbaliser ces personnes car c'est interdit par le règlement sanitaire départemental.

Le diagnostic permet de circonscrire le problème à des secteurs bien particulier pour apporter des solutions aux problèmes rencontrés dans ces zones bien connues et définies. Le problème du stationnement rentre aussi en compte dans les problèmes de propreté. Les problèmes peuvent être remontés par les conseillers de quartiers, et

remontés ensuite au Maire avec un courrier cosigné par le co-président pour faire intervenir la personne chargée de ces questions en mairie.

➤ **Questions diverses.**

Questions posées par Véronique Léoni **sur le devenir de la friche Brunel** (angle de la rue de Philadelphie). Le site a fermé, et Brunel a déménagé il y a au moins un an. Donc, la propriété est bien entendu privée. Se pose donc la question du devenir de ce site. Cette question a été posée à la réunion publique du 30 juin par des habitants avec un courrier envoyé au Maire pour être informé du futur de cette friche. D'autre part, ils veulent aussi être associés si quelque chose est proposé.

Pour Mélissa Menet, les marges de manœuvre sont étroites pour la commune, car c'est une propriété privée. On a tout de même la possibilité que le projet réponde à des enjeux tenant à cœur à la commune. La question est donc de réussir à faire en sorte qu'un projet soit proposé sur la partie d'Hellemmes, la partie lilloise appartenant à la MEL, mais sans pour autant être déconnecté. Après, le deuxième sujet est que le propriétaire privé est en discussion non pas pour de la promotion pour faire du logement, mais avec LIDL pour que le magasin qui se trouve sur la partie de Mons-en-Barœul déménage sur ce site. En tout cas pour le moment, il n'y a pas d'achat conclu pour ce terrain. Il y a aussi des questions liées au plan local d'urbanisme. L'idée est d'essayer pour le Maire de trouver une solution pérenne pour le devenir de la friche Brunel. Après, c'est un site qui coûte quelques millions d'euros, donc il faut voir ce que va devenir ce site selon les opportunités qui se présentent.

Didier Denis demande s'il est possible de mettre en demeure le propriétaire pour qu'il prenne soin du site par rapport à sa dangerosité.

La Présidente du Conseil de Quartier explique que le propriétaire n'intervient pas pour des raisons économiques et injustifiées au sens de la commune, mais il vend son bien, ce qui ne l'oblige pas à prendre soin de son site.

Madame Menet informe par la suite les conseillers présents que des paniers de fruits et légumes étaient auparavant distribués par les Jardins dans la Ville. Ces paniers ont été stoppés il y a quelques temps, pour une raison totalement économique, car le rapport quantités et difficultés qui sont rencontrés font que parfois, les récoltes ne sont pas très bonnes. Il y a eu quelques personnes mécontentes du contenu des paniers, et en même temps, c'étaient des personnes qui travaillaient sur le terrain, et ne pouvaient plus se retrouver sur leur terrain, notamment en terme d'insertion professionnelle, une des missions de cette association. Le choix était de proposer quelque chose qui plait.

L'association a un certain nombre de jardin, et elle ne récolte pas non plus ce qu'elle voudrait. Il y a eu une baisse du contenant mais aussi de la qualité des légumes. Pour des questions budgétaires, il était difficile de continuer. L'association propose à travers une réorganisation de leurs activités sur la Chapelle d'Élocques et des parcelles, une convention établie pour que les Jardins dans la Ville mettent en place un potager partagé, avec des professionnels, des habitants et aussi des personnes en insertion professionnelle. Avec la possibilité aussi d'une cogestion, et la récolte pouvant revenir

aux personnes qui y travaillent. Cela permettra aussi de couvrir une parcelle plus grande que celles qui étaient travaillées auparavant par l'association.

Troisième raison : le déménagement des locaux des Jardins dans la Ville pour intégrer les futurs locaux de l'association. Elle envisage la création d'un jardin couvert, pour faire appel aux initiatives locales comme celle de la Ruche qui dit Oui, et de pouvoir accueillir un marché avec des producteurs qui viendraient, tout en utilisant une partie des récoltes.

Le projet FCB : Ce projet de 17 Ha commence à s'accélérer, le lycée hôtelier avançant bien, comme d'autres équipements et les logements. Nous faisons appel à celles et ceux qui sont intéressés par le projet à s'y associer, et pour nous, de nous intéresser au passé industriel de Fives Cail Babcock, qui est aussi dans l'histoire du quartier, à participer aux ateliers qui sont mis en place en lien avec le projet.

- **Prochain Conseil de Quartier :** le 1^{er} décembre à 19h avec l'organisation ce jour là d'une auberge espagnole.